Écrit par ONI
Lundi, 16 Novembre 2015 13:34 -

Au lendemain de cet effroyable et tragique événement, l'Ordre National des Infirmiers exprime sa plus grande gratitude à l'ensemble des professionnels présents sur le terrain (pompiers, urgentistes, infirmiers, policiers:..) et souhaite souligner le courage, ainsi que les valeurs humanistes de leur confrères et
consœurs
confrontés à une violence sans précédent qui ont su faire preuve d'un courage immense et d'une unité exemplaire dans la prise en charge des victimes dans des conditions extrêmes.

Ces derniers ont par ailleurs souhaité spontanément mettre à disposition des services d'urgence, de réanimation, et de bloc opératoire, leur intervention avant même la mise en œuvre du "plan blanc".

L'ordre national des infirmiers s'associe, en ce jour, au très grand chagrin des proches des victimes et, au nom de l'ensemble des infirmiers de France, leur assure de son soutien total.

À propos de l'Ordre national des infirmiers

Avec plus de 178 000 inscrits, l'Ordre national des infirmiers est le deuxième des sept ordres de professions de santé en France. Chargé par la loi de veiller au maintien des principes éthiques et au développement des compétences, indispensables à l'exercice de la profession, l'Ordre contribue à promouvoir la santé publique et la qualité des soins. Il participe au suivi de

la démographie de la profession d'infirmier et étudie l'évolution prospective des effectifs de la profession au regard des besoins de santé. Il accomplit ses missions par l'intermédiaire des conseils départementaux, des conseils régionaux ou interrégionaux et du conseil national de l'ordre.